

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016

L'an deux mille quinze et le trente et un du mois de Mars à 21 heures, le conseil municipal de Campagnac s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Michel LADET.

Etaient présents : Mmes LABEAUME. CROIZIER. VISIER. MM. GUIRAL. PUEL. BOUSSAC. BELLOC. CAUSSE  
Absente (excusée) : Audrey ANDRE.

### **COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 :**

Au 31 décembre 2015, les résultats des divers comptes administratifs 2015 étaient les suivants :

**Maison des Services** : Déficit d'investissement : 30 449.22 € - Excédent de fonctionnement : 4 589.71 €  
**Lotissement LE DEVEZ** : Déficit d'investissement : 136 745.49 € - Excédent de fonctionnement : 541.04 €

**Biens de Section ST URBAIN** : Excédent de fonctionnement : 66 571.90 €

**Budget principal** : Excédent d'investissement : 18 780€ - Excédent de fonctionnement : 273 565.54 €

### **BUDGETS PRIMITIFS 2016 :**

Après le vote d'une augmentation de 1 % du produit attendu des 4 taxes directes locales, Les prévisions budgétaires ci-après ont respectivement été votées en équilibre pour l'exercice 2016 :

**Maison des Services (transfert à la CCLS)** : Section de fonctionnement : 4 589.71 € - Section d'investissement : 30 449.22 €

**Lotissement Le Deveze** : Section de fonctionnement : 137 783.53 € et d'investissement : 273 990.98 €

**Biens de Section ST URBAIN** : Section de fonctionnement : 98 571.90 € et d'investissement : 79 821.90€

**Budget principal** : Section de fonctionnement : 514 518.54 € et d'investissement : 373 443.54 €

Il est précisé que les travaux de voirie à réaliser sur le territoire des Sectionnaux de St Urbain, La Plancelle et Curvalle seraient pris en compte sur le Budget des Biens de Section et rappelé que les travaux de la Salle d'animations culturelles d'un coût global de 600 000 € subventionnés à 57 % étaient autofinancés par la commune grâce au fonds de concours non perçus de la CC Lot et Serre.

### **VOTE DES 4 TAXES 2016 :**

Voté à l'unanimité, le produit attendu des 4 taxes sera de 129 022 € en 2016 et les taux suivants seront appliqués : Taxe d'habitation : 10.24 %, Taxe foncière bâti : 14.62 %, Taxe foncière non bâti : 64.60 %, Cotisation foncière entreprise : 15.32 %.

### **CARTE COMMUNALE :**

Suite aux diverses réunions et aux conclusions des experts, la révision de la carte communale ne sera pas engagée et sa modification est également mise en attente.

### **MODIFICATION DES STATUTS DU SIAEP VASO :**

Après lecture des nouveaux statuts modifiés du syndicat d'AEP Serre et Olt et débat sur la production en eau de la source de Lestang et des obligations du syndicat en matière de débit en cas de vente d'eau supplémentaire, puis sur quelques articles de ces statuts, le conseil municipal se prononce favorablement sur les modifications à apporter aux statuts du SIAEP VASO.

### **ADHESION A AVEYRON CULTURE :**

Le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune à la Mission Départementale Aveyron

Culture pour une cotisation de 25 € par an.

**TRAVAUX DIVERS :**

***Salle d'Animations culturelles :*** Installation possible d'une ligne internet - Acquisition des équipements et mobiliers en cours - Inauguration évoquée en juin ou juillet avec la CC Lot et Serre. Le planning est à ce jour respecté pour une ouverture au 15 juin.

***Eclairage (stade municipal) :*** Le SIEDA et le District Aveyron Football seront sollicités pour connaître les conditions obligatoires d'éclairage des équipements sportifs.

***Fusion des Communautés de communes :*** Le schéma à 4 préconisé créant des désaccords et crispations, une prochaine réunion aura lieu en mairie le 11 avril prochain avec la Secrétaire générale de la Préfecture, pour convaincre de la mise en place d'un syndicat mixte de préfiguration qui permettrait d'étudier le regroupement des 4 communautés de communes souhaitées mais non validé.

***Pavillon gendarmerie :*** Il est rappelé l'urgence d'engager les travaux de réfection de la toiture du pavillon de la gendarmerie avant le printemps et la visite urgente d'un chemin rural au Viala.